



2025

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Attalens

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Déchèterie communale

Chemin d'En-Faye 2
edilite@attalens.ch

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés)

- Lundi et mercredi de 13h30 à 19h00
- Vendredi de 08h00 à 11h00
- Samedi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

COMPOST (sous la déchèterie)

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés)

- Lundi et mercredi de 13h30 à 19h00
- Vendredi de 08h00 à 11h00
- Samedi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Contact et infos

Administration communale

Rue de l'Eglise 4 / CP
1616 Attalens
021 947 41 85
www.attalens.ch

Jours fériés 2025

La déchèterie et le compost sont fermés les jours fériés officiels du canton de Fribourg.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site www.attalens.ch.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchèterie.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





Sacs-poubelle

Tous les déchets ménagers non recyclables doivent être déposés dans les sacs-poubelle officiels de la commune d'Attalens de couleur verte. Ils sont en vente auprès de :

- l'administration communale
- la boulangerie Fleur de Pains
- la boucherie Savoy
- la boulangerie Duvoisin
- le garage Savoy
- le kiosque Au Papyrus
- au satellite Denner à Bossonnens.

Prix du rouleau

17 l	(10 sacs)	CHF	14.00
35 l	(10 sacs)	CHF	27.50
60 l	(10 sacs)	CHF	52.50
110 l	(5 sacs)	CHF	39.50

Taxes annuelles de base

Les informations concernant les taxes annuelles de base sont disponibles dans le mémento des taxes et impôts sur le site internet www.attalens.ch/caisse-communale.



Ensemble contre le littering



L'abandon sauvage de déchets sur la voie publique – ou littering – dérange et altère la qualité de vie dans les lieux publics. De ce fait, chaque geste compte pour rendre l'espace public du village plus propre, plus sain et plus sûr.

Bon tri

Un grand merci pour le très bon comportement de la majorité de la population. Il est important de continuer sur la lancée. Certains comportements sont à éviter :

- Dans la benne papier/carton : que du papier ou carton plié (pas de sagex, bouteille en PET, ...)
- Dans la benne des déchets verts : que des déchets végétaux ou crus (pas d'aliments cuits, de la viande, ...)
- Dans la benne fer blanc : que des déchets 100% en aluminium ou en fer blanc (pas de paquets de chips, sachets de nourriture pour animaux, d'emballages de médicaments, ...) Pour rappel, un emballage 100% en aluminium va garder sa forme si vous le pliez
- Dans la benne bois : pas de bois aggloméré et des parties métalliques.





Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Ordures ménagères - sacs officiels
Déchets ménagers non recyclables placés dans les **sacs-poubelle officiels** et déposés dans les containers aux emplacements officiels. Ramassage : **lundi matin dès 6h30**



Sagex
Sagex sale : à déposer dans la benne des déchets encombrants à la déchèterie. **Sagex propre** : nouveau container à disposition pour la récupération.



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer dans la benne prévue à la déchèterie



Couche-culotte
Les couches-culottes **uniquement** sont mises dans des sacs plastiques transparents et déposés dans les containers aux emplacements officiels



Textiles et chaussures
Propres et bon état **uniquement**. A déposer dans des sacs fermés dans les containers de la Croix-Rouge à la déchèterie



Médicaments
A remettre en pharmacie ou à déposer dans le conteneur prévu à la déchèterie



Litière de chat
A mettre **uniquement** dans les sacs-poubelle officiels



Aluminium et boîtes de conserve
A déposer dans la benne prévue à la déchèterie. **Le matériel déposé doit être propre, sans étiquette et écrasé**



Dépouilles d'animaux
A déposer **uniquement** dans les différents centres d'équarrissage de la région (www.sanima.ch), notamment au Centre Collecteur - Gros Essert 1 - 1697 La Joux



Ferraille (objets métalliques)
A déposer dans la benne prévue à la déchèterie



PET
A retourner auprès des commerces ou à déposer dans le conteneur prévu à la déchèterie



Appareils électriques et électroniques
Sont **uniquement** acceptés les appareils qui figurent sur la **liste détaillée** disponible à la déchèterie



Déchets compostables ménagers
A déposer dans la benne **Gazon** à la déchèterie.
Non admis : sacs plastiques, biodégradables, papier, déchets cuits, viande, litières pour chats, ...



Piles et accumulateurs
A remettre au revendeur ou à déposer dans le conteneur prévu à la déchèterie



Verre
A déposer dans la benne prévue à la déchèterie. En vrac, sans capsule et sans bouchon. Le verre avec dépôt est à remettre auprès du point de vente. **Nouveauté : récupération des bouteilles vides Dr. Gab's.**



Déchets encombrants combustibles
A déposer dans la benne à la déchèterie.
Non admis : plastique d'emballage, matériaux de démolition, déchets de chantier, pneus et batteries



Déchets de jardin
A déposer dans les bennes **Gazon** ou **Branches** à la déchèterie



Papier et carton
A déposer dans la benne prévue à la déchèterie.
Non admis : plastique, brique lait ou jus fruits, emballage alimentaire



Déchets spéciaux des ménages
A remettre en droguerie ou auprès du fournisseur.
Peuvent également être déposés dans le conteneur prévu à la déchèterie



Déchets inertes (petites quantités)
DCMI. A déposer dans la benne à la déchèterie.
Admis : porcelaine, terre cuite, assiettes, vitres, matériaux divers en petite quantité provenant du ménage et bricolage.
Non admis : déchets de chantier



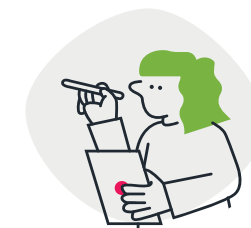
Tubes lumineux (néon) / LED
A remettre au fournisseur ou à déposer dans le conteneur prévu à la déchèterie



Huiles minérales et végétales
A déposer dans les containers prévus à la déchèterie.
Non admis : huiles minérales des entreprises et garages



Bois
A déposer dans la benne prévue à la déchèterie



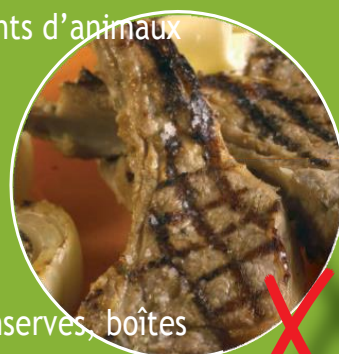
Mes biodéchets, c'est:



- ✓ déchets et restes de cuisine, crus et cuits **sauf poisson, viande et os**
- ✓ épluchures, fruits et légumes non consommables
- ✓ coquilles d'œufs, marcs de café et thé
- ✓ fleurs et plantes fanées, sapins de Noël (sans décorations!)
- ✓ déchets végétaux de jardin, tailles d'arbres, de haies, branches et arbustes (en fagots - attachés avec de la ficelle biodégradable uniquement - longueur max. 1,2 m, ø max 30 cm et 20 kg)
- ✓ tontes de gazon et d'herbe, feuillages, paille, foin...
- ✓ litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux).

Mes biodéchets, ce n'est pas:

- ✗ restes de viande crus ou cuits, os, huiles, sachets et capsules de thé et café
- ✗ lavures de restaurants et autres établissements publics (homes, cantines,...)
- ✗ ordures ménagères, tubes, berlingots
- ✗ litières minérales (sable à chat, graviers) et excréments d'animaux
- ✗ attaches, ficelles, sacs d'aspirateur, filtres divers
- ✗ mégots de cigarettes, cendres de bois, suie
- ✗ copeaux de tronçonnage, bois traité
- ✗ plantes à problèmes (rumex, chardons, néophytes)
- ✗ vaisselle et langes biodégradables
- ✗ papier, matières plastiques, déchets métalliques, conserves, boîtes
- ✗ piles, débris de verre ou de porcelaine, terre cuite, pierres et cailloux



La plupart de ces déchets peuvent être récupérés dans d'autres conteneurs prévus à cet effet.

Liste détaillée sous: www.reseau-biodechets-ne.ch

La qualité et l'innocuité du compost obtenu dépendent directement de ce que vous mettez dans votre Végébox.

Mes biodéchets ont de la valeur...

Au fond de mon jardin

